



Bulletin N°299

novembre 2024

Editorial

Bientôt les 70ans d'anniversaire d'acquisition du chalet Louis-Bizet par le Club et inauguré en 1956. Il nous faudra fêter ça dignement en 2026. Je vous en parle dès maintenant en espérant votre contribution dans tous les domaines : propositions de participation à l'organisation. Toutes les idées sont bienvenues. Espérons que cette fête sera un succès comme pour les 50 ans fêtés en 2006.

Notre dernière Assemblée générale a mis en écho des nouveautés que vous découvrirez dans le compte rendu inclus dans ce présent bulletin.

En espérant vous retrouver dès les vacances de Noël, le comité de Direction vous souhaite des bonnes fêtes de fin d'année !

Denis LEBoulLENGER

Compte rendu Assemblée générale du 19 octobre 2024

1. Accueil des participants à 9h45
2. Allocution d'ouverture du Président à 10h00
3. Approbation du PV de l'AG du 28 Octobre 2023 (*)
4. Rapport de la saison 2023/2024
5. Rapport financier 2023/2024 et approbation des cotisations 2024/2025 (*)
6. Rapport du vérificateur aux comptes
7. Renouvellement du quart sortant du Comité de Direction (*)
8. Rapport de la Commission Chalet
9. Rapport de la Commission Sportive
10. Réponses aux éventuelles questions posées par les membres du club
11. Informations diverses sur la saison prochaine

(*) majorité des électeurs présents et représentés

(**) majorité des deux tiers des électeurs présents et représentés

Allocution du **PRESIDENT**

Je déclare ouverte cette 86^{ème} Assemblée générale du SKI CLUB EST.

Je remercie tous les participants pour leur venue, dont certains font un long déplacement depuis leur province. Je remercie la présence de nos 3 Présidents d'honneur Christian GARZARO, Gérard PORTE et Romain IDASIAK.

Je remercie notre membre International Pierre GEORGE venant de la lointaine Belgique.

Le Président remercie chaleureusement Christian et Danièle GARZARO qui ont remis un nouveau chèque de don très généreux à l'ordre du Club, afin de financer les futurs travaux au chalet.

Je dois excuser Jean-Pierre ROBERT du Club Cheminots METZ qui m'a annoncé renoncer désormais au ski à cause de ses 78 ans. Il cherche un repreneur de son Club sans succès pour l'instant hélas. Jean Pierre a également envoyé un chèque de don pour participer à la pérennité du Club. Grand Merci à lui.

Nous devons déplorer le décès de notre ancien Trésorier Jacques PIPAUD dans sa 91^{ème} année. L'inhumation a eu lieu le 17 octobre dernier.

Pour lui, et Claude SICOT, ancien responsable de l'Equipe Ski de fond, et Michel DORFIN, nous allons respecter une minute de silence.

Après les années difficiles dues au Covid, le Club retrouve enfin une activité à la hauteur de son histoire et de ses ambitions. Le nombre d'adhérents a considérablement augmenté. Le nombre de séjours pratiqués sportivement n'augmente pas proportionnellement, le chalet est rarement plein, mais finalement cette situation semble correspondre au souhait de la majorité : cela permet il est vrai d'améliorer le confort pendant les séjours à la montagne.

Ce qui peut surprendre, c'est que nous arrivons de façon certaine à reconstituer notre cagnotte qui avait été sérieusement entamée lors des travaux de lutte contre la Mérule.

Je pense que ce succès provient bien d'une œuvre collective de nos bénévoles qui assurent la bonne gestion du Club et ceux qui viennent aux indispensables travaux. Ma modeste contribution peut apparaître parfois comme un peu trop « Picsous » mais elle a le mérite d'obtenir le bilan financier très favorable que nous allons vous présenter. Je peux remercier les

gérants qui ont pu donner les bons conseils aux séjournants en matière d'économie des consommables, Electricité de chauffage, eaux, et Gaz. Un seul petit bémol concerne la consommation du produit à vaisselle qui augmente : un petit rappel sera nécessaire pour éviter les vaisselles individuelles au lieu de les grouper dans un seul bac. Rappelons aux personnes sensibles à l'écologie, que toutes nos eaux sales se déversent dans la rivière qui passe à gauche du chalet : donc le problème n'est pas tant la quantité d'eau déversée, mais la quantité de produit polluants.

Avec notre réserve financière reconstituée, il ne faut pas crier victoire trop vite, car il y a des incertitudes sur les évolutions des tarifs de l'énergie (pour le chauffage) et des taxes/impôts qui ne cessent d'augmenter. Aussi en 2025, nous aurons à faire face à la commission de sécurité, source de surprises possible en matière de nouveaux travaux importants à faire...

Pour la prochaine saison, vous aurez le plaisir d'apprécier au chalet la disparition des lits en tubes rond qui avaient tendance à tanguer comme des bateaux, désormais tous remplacés par des beaux lits en Bois confectionnés par Gérard et Daniel que je remercie chaleureusement. Presque tous les lits sont équipés de barrières amovibles résistant même aux poids lourds. Il n'en reste plus que 3 à faire Ch4A et Ch2.

La cuisine et le couloir ont été repeints pour éclaircir et moderniser un peu l'intérieur. A l'occasion de la dernière sortie travaux d'automne, j'ai eu le plaisir d'accueillir un jeune bénévole, non cheminot, qui a pris une semaine de congés pour venir travailler au chalet : MERCI Nicolas AHABABIAN.

Grand merci à Michel GUEGAIN qui vient aux travaux malgré ses souffrances post accident et lourde opération à la jambe. Merci à Philippe et Jean Marie qui ont fait aussi un gros travail.

Je profite pour signaler la participation bénévole exceptionnelle de Pierre GEORGE qui va au-delà des exigences formulées dans la consigne gérant, pour le confort des séjournants : MERCI Pierre.

Je remercie Alain Coudray qui a bien géré le chalet pendant presque toute la durée des séjours d'été. Notamment la livraison de la blanchisserie avec sa voiture, car elle n'est pas assurée à cette période.

La Coupe du Monde Féminine de décembre 2023 a été un nouveau succès grâce au plein de bénévoles désormais tous membres du Club et habitués à notre organisation qui rapporte un agréable bénéfice HUMAIN au Club.

La prochaine CMF n'aura pas lieu en décembre mais a été reportée au 30 janvier 2025. Par conséquent la semaine de courses ACSCF est aussi décalée du 3 au 7 février 2025.

Sujet Section SKI COMPETITION

Votre dévoué serviteur subi un problème de santé qui l'oblige à renoncer aux activités FFS trop stressantes. Pour garder ce qui me reste d'énergie à consacrer à la vie de notre Club, j'ai donc annoncé mon retrait de la présidence ACSCF et j'abandonne l'organisation de la semaine de courses, qui m'était un peu trop attribuée à moi tout seul. La prochaine assemblée générale ACSCF le 26 octobre prochain décidera de mon successeur.

La Section Ski Compétition avait été créée en 2017 avec l'objectif d'une gestion spécifique par les licenciés FFS qui sont une minorité en nombre au Club (15 licences délivrées en 2024). Malgré mon insistance à convaincre 2 autres personnes de s'impliquer davantage, notre ancien responsable de l'Equipe (Sébastien Bouvard) se retrouvait bien seul et le Club n'avait pas reçu de candidature à son remplacement après son départ ; Sébastien allait se retrouver avec la double responsabilité Chalet+compétition. Comme c'est moi qui subis le même sort depuis le départ de Sébastien, je dis maintenant STOP. J'ai donc émis un souhait très explicite aux 4 licenciés FFS cheminots du Club pour qu'un d'entre eux entrent officiellement au comité pour une année d'apprentissage, et pour qu'il devienne officiellement membre du bureau de la section Ski Compétition l'année prochaine (saison 2025/2026). Bien sur la porte est ouverte à tout autre cheminot qui voudrait s'impliquer dans l'activité sportive gérée par l'unique Fédération Nationale spécialisée dans le Ski.

Un débat peut s'ouvrir entre nous, à l'occasion de cette AG, pour savoir si cette exigence d'appartenance à la famille des cheminots doit subsister ou pas, autant pour les responsables

de la section Ski Compétition, que l'administration du Club. Parmi nos 8 coureurs du Club, 4 sont cheminots.

Il faut aussi bien réaliser que pour l'effectif global du Club, la proportion Cheminot/Extérieur est passée à moins de 50% depuis 2016. Avec les évolutions en cours à la SNCF, je ne vois pas comment cette tendance pourrait s'inverser.

Cette AG peut être aussi l'occasion de discuter de tout autres sujets concernant vos souhaits pour améliorer nos activités de Club. Le Ski Club Est n'est pas seulement un Hôtel : ça peut être un vrai Club sportif si des bénévoles veulent bien s'investir dans les actions de sport en Montagne, tel que nous avons décrit l'objet dans nos statuts. Bien sur la participation collective doit être toujours de mise au chalet lors des tâches matérielles permettant le maintien en bon état de notre cher lieu de refuge à la Montagne ; le Gérant bénévole est là pour veiller à la sécurité, et aussi pour donner les accessoires pour bien faire ces tâches matérielles ; il n'est pas là pour faire toutes les tâches...

Je profite de l'occasion pour rappeler l'année historique de l'inauguration du chalet Louis Bizet à La Corbière : 1956. J'ai besoin de connaître vos souhaits, vos propositions pour organiser un évènement particulier pour fêter les 70 ans du chalet en 2026 : c'est bientôt !

Je vous souhaite une bonne prochaine saison sportive en Montagne.

Denis LEBoulLENGER



RAPPORT du SECRETAIRE

par Philippe COULMY

Quorum nécessaire aux délibérations

Nombre de sociétaires = 362 dont 329 + 16 ans ; quorum 1/4 des membres = 82

Sont présents 26 membres dont 25 votants et portant 75 pouvoirs, ce qui constitue une liste de 100 inscrits. Le quorum est donc atteint pour valider les délibérations.

Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 28 oct 2023

Ce PV a figuré dans le bulletin n°297 de novembre 2023

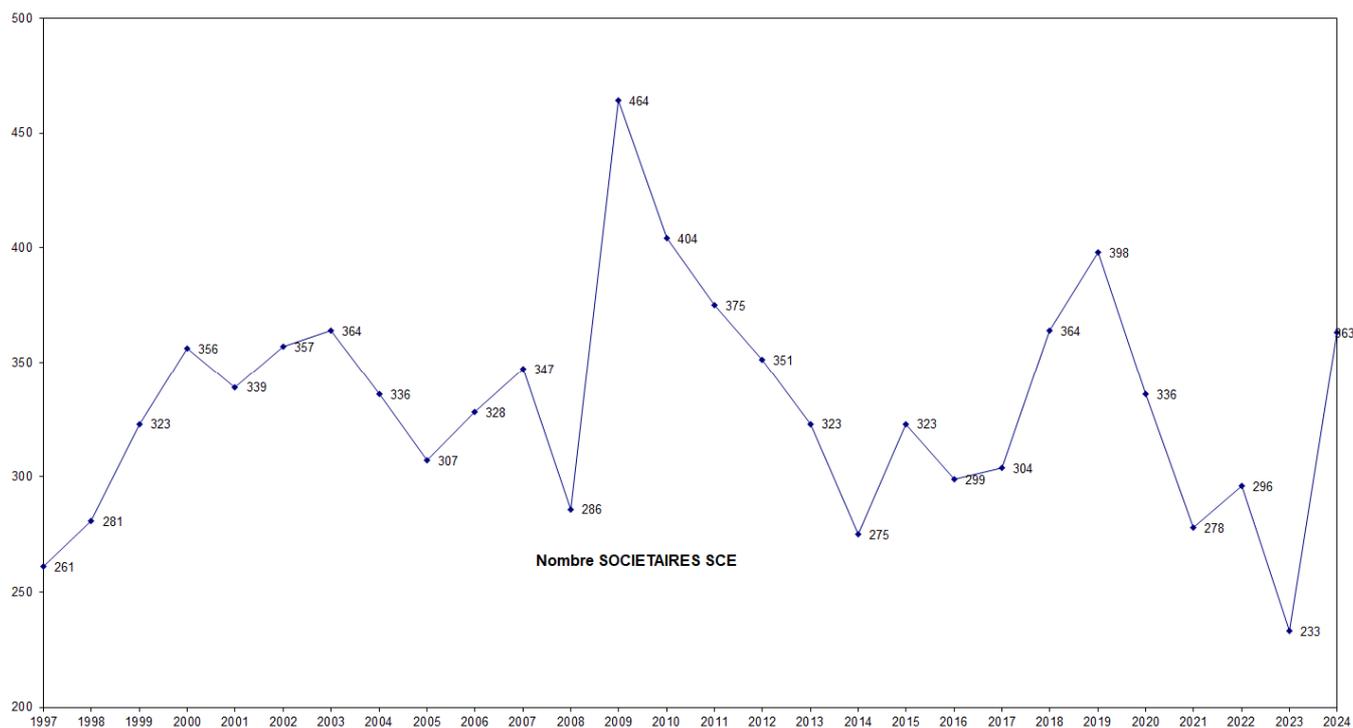
N'ayant pas reçu de remarques particulières, le PV est soumis à l'approbation par un vote à main levée.

Contre = néant ; Abstention = néant ; Pour = **unanimité**

Rapport moral de la saison 2023/2024

Effectifs des adhérents au Club

Augmentation des adhérents par rapport à 2024 on passe de 233 à 362 membres. Soit 129 de plus.



Bulletins

Deux bulletins ont été envoyés en novembre 2023, et juin 2024. Ils comprennent notamment le compte rendu des travaux effectués au chalet.

Réunion du Comité de Direction

Elles se sont déroulées une fois par mois. Elles nous permettent de prendre les décisions directrices, de mettre au point les sorties travaux, et d'être informés de tout ce qui touche à la vie du Club. Merci à tous les membres du comité pour leur assiduité.

Renouvellement des élus au comité de Direction

Conformément aux nouveaux statuts adoptés l'année dernière, tous les membres sont sortants sont ré-éligibles.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Situation financière

Le Trésorier Jean-Marie STANIEC vous présente le bilan de la saison passée.

Les vérificateurs aux comptes donnent le quitus sur la bonne tenue et l'exactitude des documents.

L'approbation du bilan financier 2023/2024 est voté :

Contre = néant ; Abstention = néant ; Pour = **unanimité**

Les tarifs des cotisations 2024/2025 sont soumis au vote :

Contre = néant ; Abstention = néant ; Pour = **unanimité**

Au chapitre des subventions, nous tenons à remercier le CASI de Paris Est et le CIDF-USCF pour leur contribution annuelle.

Questions diverses posées au Comité de Direction

néant

Résultat Elections des membres du comité de direction

25 votants présents avec 3 pouvoirs chacun = **100** inscrits

Résultat : **100** votes exprimés, **0** blancs, **0** nuls

Sont élus les 8 candidats :

Denis LEBoulLENGER, Alain PATE, Philippe COULMY Jean-marie STANIEC, Thierry HRABAR, Roland GAGIN, Michel GUEGAIN, Nadim AMARA

RAPPORT du TRESORIER

par Jean Marie STANIEC

Bonjour à tous,

Voici le rapport financier de la saison 2023/2024. Celui-ci a été clôturé avec un bénéfice de 13103 euros, c'est un résultat correct. Cet argent sera profitable au chalet il nous permettra par exemple de continuer à investir dans son amélioration pour le confort de tous.

Recette :

Les cotisations sont en forte hausse +2000 euros environ ce qui entraine un bon chiffre sur les séjours hiver +14900. Les séjours été ont aussi augmentés +1000 mais la fréquentation du chalet reste faiblarde. Nous ne sommes pas une agence de vacances mais peut être qu'un peu de pub nous aiderait à mieux remplir le chalet, surtout que la mairie de Courchevel se donne du mal pour faire vivre la station l'été. Avec l'augmentation demandée pour la location des draps, nous avons doublé les recettes. Pour ce qui est des subventions celles-ci se réduisent comme peau de chagrin ; seul l'USCF nous donne quelque chose mais en plus elle est en baisse de 170 euros.

Dépenses :

Pour ce qui est des frais administratifs nous sommes dans la moyenne. Le total des frais du chalet est en forte baisse, mais celui-ci est nuancé car l'année passée dans le bilan nous avons payé d'une part deux assurances (n et n+1 donc pas cette année), d'autre part un reste de gros investissement, qui est correct cette année. Un petit mot sur les frais de blanchisserie qui ont encore augmentés cette année et de ce fait nous avons une balance négative de 509 euros. Alors il faut savoir que le club prend à ses frais le lavage des taies d'oreiller, des housses de protection matelas et des torchons cuisine, ce qui empêche l'équilibre avec les recettes de location de linge et donc de ce fait la balance ne peut être que négative.

Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel s'appuie sur les recettes et dépenses de cette année ; il est raisonnable et sans surprise, on l'espère tous.

Pour finir je tiens à remercier les membres du bureau qui m'aident comme tous les ans à remplir ma mission de trésorier, mais aussi notre président qui me mêche bien le travail en amont.

Merci pour votre attention,

le trésorier, Jean Marie STANIEC

Situation des comptes		
Année comptable 2023/ 2024		
date	30/09/2023	30/09/2024
CNE	48 663,92	61 968,70
CCP	6 207,19	6 006,38
Espèces	-	-
TOTAL	54 871,11 €	67 975,08 €

<u>BILAN SAISON 2023 / 2024</u>					
RECETTES	montant €		DEPENSES	montant €	Balance
Administration			Administration		
Cotisations Club	6 371,00		Secrétariat	75,70	
Participation AG	510,00		Frais AG	516,52	- 6,52
			Association	35,00	
			Frais postaux	-	
			Trésorerie	103,60	
			Divers	-	
Total administratif	6 881,00		Total administratif	730,82	6 150,18
SPORT			SPORT		
Titres FFS vendus	778,60		Titres FFS achetés	1 956,30	- 1 177,70
Compétition Alpine	443,80		Compétition Alpine	100,00	343,80
					-
Total Sport	1 222,40		Total Sport	2 056,30	- 833,90
CHALET (*)			CHALET		
Séjours Hiver	27 646,30		Séjours Hiver	1 472,26	26 174,04
Séjours Eté	3 496,00		Eau	486,66	
			Electricité	5 393,20	
Vente clé local	25,00		Gaz	775,99	
			Consommables	1 298,33	
Location Linge	1 536,00		Blanchisserie	2 045,80	- 509,80
			Frais travaux	1 127,09	
			Equipement	2 136,20	
			Investissements	2 051,48	
			Téléphone	48,00	
			Vérification Sécurité	1 703,94	
Placards local technique	270,00		local à ski	885,00	
			Impôts Fonciers	3 890,00	
			Impôt locaux	2 914,00	
			Taxes de séjours	1 135,28	
			Assurance (voir bilan 2023)	-	
				-	
Total Chalet	32 973,30		Total Chalet	27 363,23	5 610,07
Subventions et Dons					
CER Paris Est					
CIDF USCF	372,00				
FFS MSF					
Dons	1 054,00				
Total subv et dons	1 426,00				
Remboursement Tiers	1 681,58		Dépense pour Tiers	1 681,58	-
			Frais bancaires CCP	182,16	
TOTAL RECETTES	45 489,06 €		TOTAL DEPENSES	32 014,09 €	13 474,97 €
<i>Operations CNE>CCP</i>	<i>12 000,00</i>		<i>Operations CCP>CNE</i>	<i>12 000,00</i>	<i>-</i>
<i>Intérêts CNE</i>	<i>1 304,78</i>				<i>1 304,78</i>

Temps passé en heures par les bénévoles en travaux pour la saison 2023/24

AHABABIAN Nicolas	40
COULMY Philippe	45
GEORGE Pierre	10
GUEGAIN Michel	75

LEBOULLENGER Denis	75
PORTE Gérard	105
STANIEC JM	40
WASSER Daniel	95

Total = 485 heures passées lors des 2 sorties travaux.

Pour les prochaines sorties travaux, si des membres sont disponibles, prière de contacter le Club par email pour proposer vos disponibilités pour les 2 sorties de Printemps ou Automne.

LE TOP 1000

ROBUTEL Jean : 3141 h	IDASIAK Romain : 3825 h	BEDIN Albert : 2790 h
THIRIET Jacques : 2134 h	PORTE Gérard : 2286 h	GARZARO Christian : 2050 h
DESSEY Charles : 1751h	LEBOULLENGER Denis 1486h	WILKOMIR Charles : 1330 h
GARZARO Danielle :1278 h	COULMY Michel : 1216 h	HERMANN Charles : 1022 h



Comité de direction du 3/09/2024

Présents : D.LEBOULLENGER, Ph.COULMY, JM.STANIEC, A.PATE, Th.HRABAR, R.GAGIN, M.GUEGAIN, N.AMARA

Bilan des séjours d'été est acceptable en étant loin des records des années passées.

Le CD remercie Alain COUDRAY qui a effectué la livraison de la blanchisserie avec sa voiture (interrompue en été par ECOPRESSING).

L'association des Amis de La Corbière a fêté ses 20ans en réunissant tous les membres, et a élu un nouveau Président : BAUDRY

Le CD confirme la date des travaux d'automne du 30 sept au 4 octobre ; objectif terminer l'installation des barrières de lits, et faire des travaux de peinture.

Comité de direction du 07/10/2024

Présents : D.LEBOULLENGER, Ph.COULMY, JM.STANIEC, A.PATE, Th.HRABAR, R.GAGIN, M.GUEGAIN, N.AMARA

Organisation de l'AG du 18 octobre

Le CD décide le maintien des tarifs cotisations et séjours.

Tous les membres du CD actuel se re-présentent à l'élection.

Denis réserve le restaurant LA MARINA rue de château Landon.

Evolution Equipe compétition :

A cause de ses problèmes de santé, Denis a annoncé son retrait de l'organisation de la semaine de courses 2025, et son abandon de la fonction de Délégué Technique FFS. Par conséquent à court terme, il n'a plus besoin de prendre sa licence FFS.

C'est pourquoi l'appel est lancé aux coureurs cheminots à s'engager dans le bureau de la section pour la gérer à partir de 2025/2026.

Pour la dernière fois en 2025 le bureau sera constitué par Denis, Philippe et Jean Marie : leurs licences dirigeant est prise en charge par le Club (72,70€).

Le Président prévoit de faire une réunion recyclage gérants avant l'ouverture de décembre.

Bilan retour Travaux du 30 sept au 4 octobre.

Denis a dû écourter son séjour à cause d'un malaise type AIT au chalet.

Heureusement la belle équipe formée de JM STANIEC, M.GUEGAIN, G.PORTE, D.WASSER et Nicola AHABABIAN ont pu réaliser tous les travaux prévus.

Tous les lits supérieurs sont équipés de barrière amovible (sauf ch4A et ch2) : Peinture modernisée dans la cuisine et le couloir 1^{er} étage.

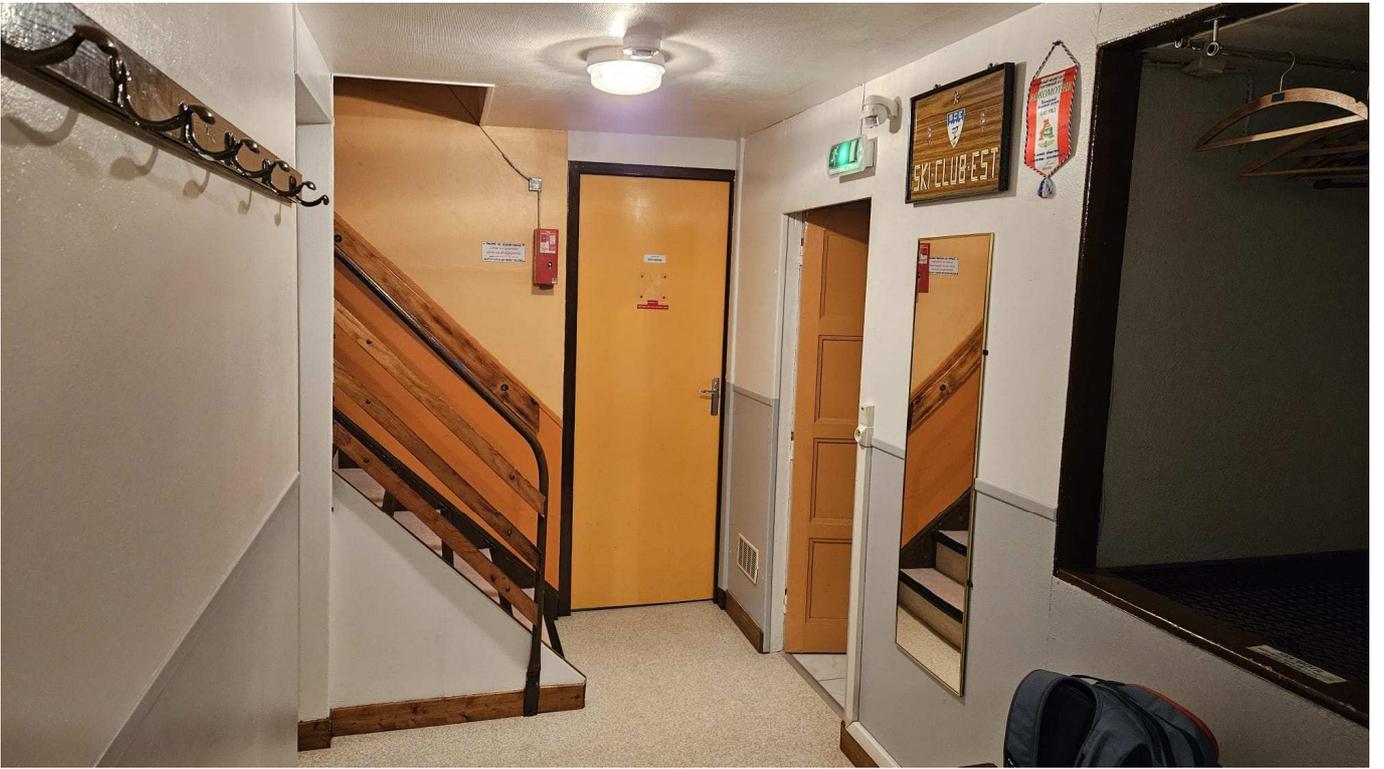














Comité de direction du 22/10/2024

Présents : D.LEBOULLENGER, Ph.COULMY, JM.STANIEC, A.PATE, Th.HRABAR, R.GAGIN, M.GUEGAIN, N.AMARA

Suite à l'assemblée générale du 19/10/2024 et conformément aux statuts du Club, il est procédé à l'élection du Président et du bureau par les membres du CD présents.

Denis LEBOULLENGER est candidat au poste de Président. Il est élu à l'unanimité.

5 autres membres du CD sont candidats avec un changement par rapport à l'année dernière : Michel GUEGAIN est candidat au poste *Secrétaire adjoint* à la place de Roland GAGIN. Les 5 candidats sont élus à l'unanimité.

Le bureau pour la saison 2024/2025 est ainsi formé :

<i>Président</i>	Denis LEBOULLENGER
<i>Vice-Président</i>	Alain PATE
<i>Secrétaire</i>	Philippe COULMY
<i>Secrétaire adjoint</i>	Michel GUEGAIN
<i>Trésorier</i>	Jean-Marie STANIEC
<i>Trésorier adjoint</i>	Thierry HRABAR

Roland GAGIN : commission chalet

Nadim AMARA : commission finances

Le CD Accepte de Co-opter Gary ADDAD au comité de Direction pour occuper le poste de responsable Equipe Compétition. Son élection pourra intervenir lors de l'AG 2025.

Le CD envisage de revaloriser le budget SKI COMPETITION au-delà du montant des subventions allouées par CASI et USCF, à condition que les coureurs s'engagent fin 2025 à gérer la section comme l'a demandé le Président lors de l'AG.

Le Bilan financier 2024 est corrigé pour montrer la facture de Gaz.

Le bilan des opérations licences FFS montre un déficit important à cause d'une ressource validée la saison précédente concernant le non paiement des licences par les coureurs qui disposaient d'un crédit sur leur compte alimenté par les subventions.

En vue des prochains travaux, le CD valide l'achat d'une perceuse SF MAKITA, une scie sauteuse et une ponceuse vibrante. Pour la réfection des 2 deniers lits, il sera proposé de déplacer le prototype de la ch1 vers la ch4A. Pour la ch2 il sera confectionné 2 nouveaux lits sur mesure.

Pour l'été prochain, A.COUDRAY a proposé de gérer le lavage des couvertures (dépôt pressing et retour chalet). Le CD valide cette action.

Informations Saison 2024/2025

DATES OUVERTURE DU DOMAINE SKIABLE DE COURCHEVEL

du vendredi 06 décembre 2024 au lundi 21 avril 2025

Domaine 3 vallées du samedi 07 décembre 2024 au lundi 21 avril 2025

Forfaits Remontées mécaniques S3V

Adulte journalier Courchevel : 72€

Adulte journalier 3 vallées : 79€

Tarifs officiels à vérifier sur le site Internet www.skipasscourchevel.com

Taxis FAVRE - tél. 06.17.29.63.17

Tarifs accordés exclusivement aux membres du Club
pour les trajets Moutiers / Chalet ou station

Nombre de personnes	LA CORBIERE		1650	
	HIVER	ETE	HIVER	ETE
De 1 à 4 personnes	70 €	55 €	75 €	60 €
5 personnes	80 €	65 €	85 €	70€
6 personnes	90 €	75 €	95 €	75 €
7 personnes	100€	80 €	105 €	85 €
8 personnes	110 €	90 €	115 €	95 €

Règlement Intérieur Chalet

Rappel au sujet des horaires d'arrivée/départ :

Les séjournants doivent avoir quitté le chalet à Midi en laissant les chambres et lieux communs propre (travaux à anticiper la veille ou très tôt le matin).

Les nouveaux arrivant ne peuvent pas arriver avant midi pour ne pas gêner les travaux de nettoyage en cours par les sortants (chambres et espaces commun et frigos).

La seule exception possible est d'avoir eu l'information officielle du gérant que les lieux aient été libérés la veille.

SKIATOUTPRIX

5 Cartes de réduction disponibles au chalet et mises à disposition des séjournants contre caution 20€ : il est important de bien restituer ces cartes après usage car nous ne pouvons pas les renouveler.

Le principe de réduction reste toujours le même :

Samedi = 50 %

Dimanche = 30%

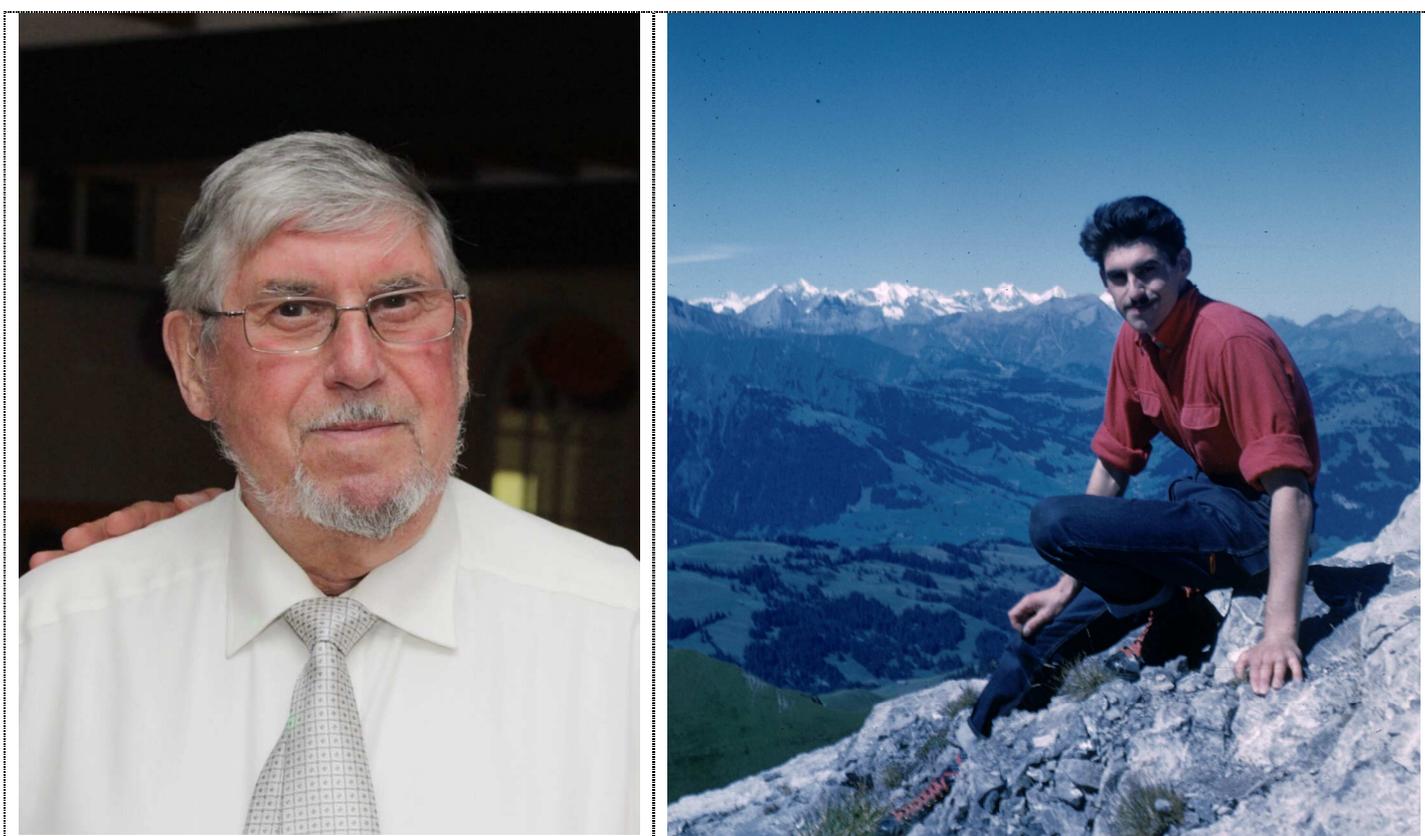
Lundi = 10 % (sauf pendant vacances scolaires)

Hommage

Jacques PIPAUD Décédé dans sa 91^{ème} année.

Jacques était né en 1934. Il a été Trésorier du Club de 1978 à 1990. Son travail était méticuleux et fait dans les règles de l'art. Il était aussi un bon compagnon de sorties à la Montagne.

Le comité de direction exprime ses sincères condoléances à sa famille.



SKI CLUB EST – Comité de Direction

SECRETAIRE



Philippe COULMY

PRESIDENT



Denis LEBoulLENGER

TRESORIER



Secrétaire-Adjoint



Michel GUEGAIN

Vice-Président



Alain PATE

Trésorier-Adjoint



Thierry HRABAR

Commission Chalet



Roland GAGIN

Commission Sportive
SKI COMPETITION



Gary ADDAD

Commission finances



Nadim AMARA

COTISATIONS CLUB			
CHEMINOTS		NON CHEMINOTS	
Agent SNCF	18,00 €	Etranger à la SNCF	24,00 €
Conjoint Enfant mineur à partir de 13ans	9,00 €	Conjoint Enfant mineur à partir de 13ans	12,00 €
Famille Quel que soit le nombre d'enfants d'au moins 13 ans	36,00 €	Famille Quel que soit le nombre d'enfants d'au moins 13 ans	48,00 €
Nota : Les enfants de moins de 13 ans ne payent pas de cotisation. La demi cotisation demandée pour un enfant de plus de 13 ans devient entière dès qu'il cesse ses études et accède au monde professionnel (+18 ans salarié ou auto entrepreneur)			

Participation aux frais d'Hébergement (1)	HIVER		ETE
	Basse saison	Haute saison (3)	-
Période :			
Adultes	13,00 €	17,00 €	12,00 €
Enfants d'au moins 4 ans (2) et de moins de 13 ans	6,50 €	8,50 €	6,00 €
LOCATION DE DRAPS Draps ou Drap-sac	12,00 €		
(1) La taxe communale à 5,5% obligatoire est incluse			
(2) Les enfants de moins de 4 ans ne payent pas de frais d'hébergement			
(3) Vacances scolaires de Noël et de février/mars			

Cotisations Membres Associés	
Dans le cadre de découverte du Club, les sportifs souhaitant passer moins de 3 nuits au chalet payent les frais conformément au tarif ci-dessus, et payent une cotisation Club proportionnelle au nombre de nuits passées au chalet :	
6 € par nuit pour un cheminot ou ayant droit	
8 € par nuit pour un non cheminot	
Ce tarif est divisé par 2 pour un conjoint ou un enfant d'au moins 13 ans (gratuit pour -13ans)	

TARIFS LICENCES FEDERATION FRANCAISE DE SKI			
LICENCE COMPETITEUR DIRIGEANT	Compétiteur	= 146,60 €	RC seule : 98,30 €
	Jeune (-19ans)	= 118,00 €	RC seule : 69,50 €
	Dirigeant	= 121,20 €	RC seule : 72,70 €
FOND	Ski de fond	= 50,00 € (+ 18ans)	45,00 € (-19ans)
LICENCE LOISIR (ex. carte neige)	Optimum	= 95,40 €	90,20 € (-19ans)
	RC seule	= 46,90 €	41,70 € (-19ans)
	Familiale	= 313,00 €	
La carte neige familiale est valable pour 4 personnes minimum : - le père, la mère et 2 enfants rattachés fiscalement au foyer, ou - le père ou la mère et 3 enfants rattachés fiscalement.			

Tél. local permanence : 01 58 20 51 65 - tél. chalet : 07 69 66 52 57